

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'ÉTALLE

Consultation villageoise de Sainte-Marie

7 mai 2018

Tintigny, le 08/05/2018

Participation

Commune : M. Henri Thiry, Bourgmestre ; M. Georges Gondon, échevin ; M. Laurent Maillen, Président du CPAS

Auteur : Thierry Jaumain

FRW : Mme Fanny Van Der Smissen et M. Stéphane Guében, agents de développement

Habitants : Voir annexe

Excusés : Mmes V. Roelens et A. Abrassart, échevines

Déroulement

La consultation villageoise se déroule en deux temps : une partie d'information sur la démarche d'Opération de Développement Rural et de l'accompagnement par la Fondation Rurale de Wallonie, ainsi qu'une présentation suivie par une seconde partie de réflexion des participants, en sous-groupes, sur l'avenir de leur commune et leur village. Un retour de chaque groupe se fait en plénière pour clôturer la rencontre.

L'Opération de Développement Rural

La Commune d'Étalle a fait le choix de mener une ODR – Opération de Développement Rural, afin de réfléchir à l'avenir de son territoire. Il s'agit d'un processus à long terme, qui a pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire communal pour les 10 prochaines années, une ligne de guide pour les décisions communales futures. La particularité de cette démarche est qu'elle se construit ensemble, avec les citoyens.

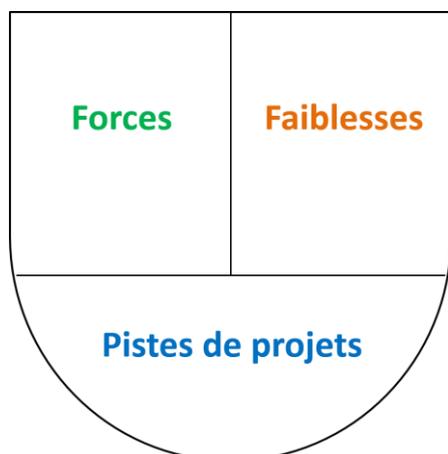
Une ODR se déroule en deux temps :

- L'élaboration du PCDR – Programme Communal de Développement Rural
Cette première partie dure environ deux ans et débute par une phase de consultation citoyenne. Les jeunes ont été rencontrés fin janvier. En avril mai auront lieu les consultations villageoises, avant de faire une interruption dans la démarche afin de laisser place au débat électoral. La démarche reprendra ensuite en janvier 2019 avec des consultations thématiques, puis la mise en place de la CLDR – Commission Locale de Développement Rural. La CLDR sera composée de citoyens et d'élus, et travaillera sur la stratégie de l'ODR, ainsi que sur les projets à retenir pour le territoire. Cette première partie se clôturera fin 2020, avec l'approbation du document PCDR par le Conseil Communal et le Gouvernement wallon.
- La mise en œuvre des projets retenus dans le PCDR
La durée de mise en œuvre est définie par le Gouvernement wallon, pour une durée maximale de dix ans. Le PCDR d'Étalle a pour ambition d'élaborer une stratégie de développement du territoire dont les projets verront le jour de 2020 à l'horizon de 2030.

→ Retrouvez l'ensemble des explications de l'ODR sur le site communal : <http://etalle.be/pcdr-accueil.html>

La réflexion citoyenne

La méthode de réflexion proposée pour les sous-groupes est celle du blason :



Les citoyens sont invités à réfléchir aux différentes thématiques du quotidien* pour l'ensemble de la commune et pour leur village, en notant les aspects positifs et les forces : ce qu'il faut garder, les aspects négatifs, les manques et les faiblesses : ce qu'il faut améliorer / créer, et enfin des pistes de projets pour répondre aux forces et faiblesses mentionnées.

* Cadre de vie, Environnement, Vie associative – sportive – culturelle, Economie, Mobilité, Logement, Population

Les forces

Sainte-Marie

- La convivialité du village !
- Le cadre naturel
- Les services :
 - o Commerce : épicerie, boucherie (à garder !)
 - o Crèche « Pirouette » très réputée, bien située et bien équipée
 - o Centrale de Services à Domicile
 - o Fourniture de l'eau
 - o Actions de la Croix-Rouge pour les personnes plus démunies

La commune d'Étalle en général

- Une population jeune
- L'environnement naturel :
 - o La forêt, les ressources en eau, les nombreux sites Natura 2000, les réserves naturelles, l'Ille, la faune, la flore... « *C'est magnifique ! Il faut encore mieux l'exploiter !* »
 - o *Le Contrat Rivière Semois*
- Une agriculture en bonne santé
- Des services sociaux très corrects
- Une situation géographique intéressante : une bonne accessibilité sans les désagréments d'une présence industrielle ou d'une autoroute bruyante
- Des ressources financières propres de la Commune + apports financiers du Luxembourg, dont une partie revient aux finances communales.
- Les zonings (mais quid de la création d'emploi ?)
- Climat social particulièrement serein (mais il faudra aussi accueillir d'autres types de population)
- Le ramassage des encombrants compense l'absence de parc à conteneurs
- La serviabilité des services communaux « *On sait qu'on sera toujours aidé* »
- La présence de nombreux clubs sportifs

Les Faiblesses

Sainte-Marie

- Il n'y a pas de maison de village accessible à tous :
 - o La salle du football est non conforme, vétuste, et dédiée au football + cuisine inadaptée
 - o L'utilisation du Cercle Saint-Nicolas se fait quasi exclusivement par le théâtre
 - o Le local du cyclo (beau local) uniquement accessible aux cyclos
- La disparition des petits commerces : plus de boulangerie, plus de café
- La vétusté de l'école
- Une sécurité routière très insatisfaisante :
 - o Vitesse du trafic devant l'école
 - o Étroitesse et vitesse sur la route de Bellefontaine
 - o Insécurité des enfants sur la route de Fratin qui mène au complexe sportif
 - o « *On n'est pas en sécurité sur les trottoirs... quand il y en a* »
 - o Nuisance des camions du zoning (surtout Suez) qui traversent le village
 - o Accès insécurisant à la plaine de jeux et à la place communale de Sainte-Marie
 - o ...
- Le mauvais état des plaines de jeux

La commune d'Étalle en général

- Le tout à la voiture :
 - o Besoin d'avoir une voiture
 - o Circulation accrue dans les villages
 - o Vitesse excessive
 - o Vif sentiment d'insécurité
 - o Déchets en bords de voirie
- Les pistes cyclables et chemins de promenades ne sont pas suffisamment entretenus
- Le manque de place pour les aménagements piétons et cyclos
- La voie de chemin de fer inexploitée
- Le manque d'un centre culturel (surtout d'une infrastructure adaptée)
- Le manque de lieux de rencontre
- Le manque d'encadrement des jeunes
- Le manque de logements pour les seniors
- Le manque de place d'accueil
- Le manque de communication au niveau de la commune « *Il n'est pas évident de connaître ce qui existe si on n'habite pas la commune depuis longtemps* »
- Une communication communale vétuste :
 - o Bulletin communal dépassé, pas moderne
 - o Site internet pas pratique : difficulté pour trouver une information, pas de possibilité de télécharger des documents administratifs ou se connecter avec sa carte d'identité (e-administration)
 - o Manque d'une image de marque de la commune (Étalle = commune invisible)
- Un manque de visibilité du commerce, des zonings, ...
- Le syndicat d'initiative est peu dynamique. Il n'y a pas de vraie politique de promotion du tourisme, et l'accès au local du SI est peu attractif.

Sainte-Marie

Équipements

- Besoin d'une salle de village correcte, dédiée au village en général, avec une cuisine bien équipée et située dans le village (pour des cérémonies par exemple, mariages, baptêmes, anniversaires, ...)
- Mieux entretenir les aires de jeux et notamment celle devant la crèche de Sainte-Marie
- Création de trottoirs
 - o Au centre du village
 - o De chaque côté des rues
- Création de locaux mieux adaptés pour les jeunes (NDLR : le futur local du club des jeunes est prévu au sein même de la salle du foot)
- Agrandir la crèche et veiller à conserver la qualité du service actuel

Sécurité routière

- Aménagements pour diminuer la vitesse :
 - o Dans le village :
 - Réduire le sentiment de « boulevard large » par des haies
 - Placement de chicanes
 - Besoin d'un ralentisseur devant l'école
 - Réorganiser le trafic pour limiter le trafic de poids lourds depuis le zoning du Magenot dans le village
 - Placer un passage piéton devant la librairie et dans le village de Sainte-Marie
 - ...
 - o Sur la RN83 : s'inspirer du rond-point de Vance
 - o Sur l'axe Bellefontaine-Étalle et plus spécifiquement au carrefour vers Fratin
 - o A la rue de la Gare (sur la route secondaire en remontant du Karaquillos vers Bertauvaux) : placer un dispositif de ralentissement (ilot central ?) car le nombre d'enfant a nettement augmenté dans cette zone

Vie sociale

- Préserver et améliorer la cohésion sociale dans le village

La commune d'Étalle en général

Économie

- Accompagner et soutenir les agriculteurs pour la conversion en bio
- Encourager l'HORECA et les activités nouvelles, stimuler l'artisanat et attirer de nouveaux artisans dans les villages, avec des subventions, des baux emphytéotiques ?
- Favoriser la transition d'activité entre les générations. Exemple : développer des pratiques de tutorat/parrainage des plus jeunes notamment lorsque qu'un artisan prépare son départ de la vie active
- Développer une politique d'attractivité de la Commune
- Mener une réflexion sur le caractère limité de l'exploitation des ressources naturelles (eau et forêt). « *Que fait-on après ?* »
- Exploiter la ligne de chemin de fer
 - o Pour l'activité économique des zonings
 - o Ou à plus long terme de manière touristique (draisine, ...)
- Valoriser Montauban par des spectacles féériques, sur les 4 fils Aymond, ... (volet culturel et touristique)
- Créer un gîte rural communal (infrastructure + gestion) pour l'accueil touristique

Mobilité/sécurité

- Sensibilisation à la sécurité routière

- Prévoir des dispositifs ralentisseurs (chicanes ?) dans les zones à 70 km/h le long des axes régionaux
- Développer la mobilité douce piétonne et cyclable par la création de trottoirs et un meilleur entretien des pistes cyclables et des chemins de promenades, et à terme étendre un véritable réseau de communication

Communication/marketing

- Mieux informer la population sur la qualité de l'eau (sa composition, les utilisations conseillées, à l'instar des informations présentes sur les bouteilles du commerce)
- Promouvoir l'existant : les activités, les services, les commerces, les événements, pour les habitants et les touristes
 - o Meilleure information : brochure d'informations, plans, ...
 - o Davantage de signalisation
- Soigner la promotion des activités
- Vulgariser le travail réalisé par le Contrat Rivière Semois

Vie sociale

- Créer un Centre Culturel :
 - o Une infrastructure culturelle permettant aux associations d'y organiser plus facilement diverses activités (théâtre, concerts, expo, ...)
 - o Établir des liens avec le Centre Culturel de Rossignol. Créer une antenne locale.
→ M. Gondon rappelle qu'il y a des accords en cours pour un élargissement des activités du CC sur la Commune.
 - o Coordination des activités culturelles et associations existantes
- Dynamiser les lieux de rencontres
- Développer plus d'activités pour les jeunes
- Promotion de la vie de village par le support, la coordination et plus de concertation des organisations, groupements et comités de quartiers
- Maintien des écoles dans les villages

Services

- Prévoir plus d'infrastructures d'accueil pour les aînés :
 - o Des résidences services, des habitations de type collectif avec des services et un accès plus facile, des séniories
 - o Développer la Roseraie (qui est très bien !) et aller encore plus loin !
- Prévoir l'augmentation de places nécessaires dans les crèches et les écoles
- Prévoir le vieillissement des médecins généralistes par une politique d'attractivité ou la création d'une maison médicale
- Créer une plateforme numérique (site ?) d'échange de services, de covoiturage, et réfléchir à des services spécifiques pour les aînés (faire les courses, accompagnement chez le médecin,...) ou les juniors

Environnement

- Créer un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) pour valoriser les richesses naturelles et préserver la biodiversité
- Préserver le patrimoine naturel notamment les arbres le long des rues
- Mettre en valeur le patrimoine naturel : l'Ilé, les Abattis, ...

Energie

- Encourager l'installation privée de panneaux photovoltaïques
 - o Par plus de communication
 - o Par l'organisation de groupement d'achat pour des équipements énergétiques
- Avoir une réflexion globale sur la biomasse : valorisation des rémanents forestiers et revente aux citoyens proches

Urbanisme

- Réorganiser l'aspect villageois et éviter les styles trop différents de la région
- Bien réfléchir aux futures zones d'habitats : la localisation, les accès, ...
- Etablir une réglementation pour préserver le caractère villageois et intégrer le nouveau bâti
- Limiter les buildings et immeubles à appartements

Les doléances et petits travaux

- Mauvais état de la route du contournement
- Le panneau de signalisation à l'entrée de Fratin (de Ste-Marie vers Fratin) devrait se trouver avant le pot de fleurs
- Poser une chicane à l'entrée de Sainte-Marie au niveau du « Paquis des bûchettes »
- Rue de la Gare n°168 et 170 : refaire les accotements entre la route et la piste cyclable



Stéphane Guében et Fanny van der Smissen,
Agents de développement

ANNEXE

CONSULTATION À SAINTE-MARIE – 7 MAI 2018

Titre	Nom	Prénom	Localité
M.	Thiry	Daniel	Sainte-Marie-sur-Semois
Mme	Postal	Marianne	Sainte-Marie-sur-Semois
M.	Servais	Jean-Marc	Sainte-Marie-sur-Semois
M.	Burton	Gérard	Sainte-Marie
M.	Blondelet	Joseph	Sainte-Marie
M.	Muller	Florian	Sainte-Marie
Mme	Martin	Justine	Sainte-Marie
M.	Lambin	D.	Sainte-Marie
M.	Postal	Thierry	Sainte-Marie

M.	Donners	Olivier	Sainte-Marie
M.	Boussard	Roger	Sainte-Marie
M.	Neuville	Nicolas	Sainte-Marie
Mme	Vandenbussche	Alice	Sainte-Marie
M	Nougaude	François	Sainte-Marie
Mme	Henry	Nadia	Villers-sur-Semois
M.	Renault	Alain	Sainte-Marie
Mme	Reciputi	Cécile	Sainte-Marie
M.	Octave	Michaël	Sainte-Marie
M.	Reginster	Marcel	Sainte-Marie
M.	Kaiser	Marc Olivier	Sainte-Marie
M.	Meunier	Frédéric	Sainte-Marie
M.	Poncin	André	Sainte-Marie
M.	Jeanmart	Pierre-Alexandre	Sainte-Marie
M.	Bourdrel	Ludovic	Sainte-Marie
Mme	Bourdrel	Nathalie	Sainte-Marie
M.	Lootvoet	Cédric	Sainte-Marie
Mme	Maillen	Angélique	Sainte-Marie
M.	Magnette	Gérard	Sainte-Marie
M.	Engelinus	Michel	Sainte-Marie
M.	Marson	Philippe	Sainte-Marie
Mme	Mauny	Isabelle	Fratin